

Un **autre** regard sur votre avenir



Licence Professionnelle Réseaux et Télécommunications (RT)

**Spécialité : Conception, Gestion
d'Infrastructures Réseaux (CGIR)**
Parcours : Internet et Réseaux Locaux (IRL)

Généralités

De niveau Bac +2 dans le domaine de l'informatique ou des réseaux, l'option CGIR vous apporte les compétences spécifiques à la conception,

la surveillance, l'administration, l'optimisation et l'évolution des infrastructures réseaux et des systèmes associés.

Pré-requis

La formation est ouverte aux publics de **formation initiale** et continue. La spécialité CGIR - parcours Internet et Réseaux Locaux s'adresse :

- à des étudiants issus d'un parcours de Licence scientifique ou technologique (Semestre 4)
- aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technologique Bac +2 (DUT Informatique, DUT Génie des Télécommunications et Réseaux, BTS Informatique, BTS Informatique et Réseaux Industriels et de Service)
- aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technologique de niveau III (exemple AFPA) en informatique ou en réseau.

Pour la formation continue, les personnes non titulaires des titres cités ci-dessus peuvent avoir accès à la licence après validation de leurs acquis professionnels (VAP) ou après validation de leurs acquis d'expérience (VAE).

L'admission s'effectue sur dossier après examen par un jury du niveau et des motivations du candidat. Le dossier de candidature est disponible dès février par Internet : www-iut.univ-lille1.fr, rubrique Candidatures.

Débouchés

Les emplois ciblés sont : administrateur système et réseau, assistant ingénieur en réseau, cadre technique d'étude/recherche/développement

de l'industrie, technicien d'intervention réseaux (client, hot line, SAV), technicien support technique réseaux et services...

Localisation et Contacts

IUT 'A' de Lille 1 - Département Informatique
Cité Scientifique - Bd Paul Langevin - BP 179
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Responsable pédagogique : Yvan Peter

Secrétariat des Licences Professionnelles

Tél. : 03 59 63 21 14

Fax : 03 59 63 21 11

Email : iut-lp@univ-lille1.fr

Site Internet : rt.univ-lille1.fr



Licence Professionnelle Réseaux et Télécommunications (RT)

**Spécialité : Conception, Gestion
d'Infrastructures Réseaux (CGIR)**
Parcours : Internet et Réseaux Locaux (IRL)

Organisation des enseignements

La licence professionnelle réseaux et télécommunications est composée de 440 heures d'enseignement, 160 heures de projets tuteurés et 12 semaines de stage en entreprise.

Les 440 heures d'enseignements se décomposent en 120 heures dédiées à la pratique professionnelle (UE⁽¹⁾ transversales : anglais, communication, gestion de projets et management) et 320 heures d'enseignements dans la spécialité.

UE1 80 h 6 ECTS (2)	Infrastructure Réseau <i>Conception et maintenance des infrastructures de réseau au niveau matériel et protocolaire.</i>	Semestre 1
UE2 80 h 6 ECTS	Services réseau et Sécurité <i>Mise en œuvre et gestion des services IP et de communication de l'entreprise. Sécurisation du réseau.</i>	
UE3 80 h 6 ECTS	Administration et Supervision <i>Mise en œuvre et gestion d'un réseau local d'entreprise. Mise en œuvre et utilisation d'une solution de supervision de réseau.</i>	
UE4 80 h 6 ECTS	Management et Communication <i>Les notions de management, les principes de gestion de projet. Communiquer au sein de l'entreprise.</i>	
UE5 80 h 6 ECTS	Projet d'intégration <i>Conception d'une solution réseau en lien avec les enseignements du semestre dans le cadre d'un travail en équipe.</i>	
UE6 80 h 6 ECTS	Accès au Système d'Information <i>Mise en œuvre d'une infrastructure de communication et de collaboration web pour l'entreprise.</i>	Semestre 2
UE7 40 h 4 ECTS	Anglais <i>Comprendre et savoir s'exprimer en anglais scientifique et technique.</i>	
UE8 80 h 8 ECTS	Projet technologique <i>Conception d'une solution réseau dans sa globalité dans le cadre d'un travail en équipe.</i>	
UE9 12 semaines 12 ECTS	Stage <i>Mise en application des compétences acquises au sein de l'entreprise.</i> Semestre 1 - Semestre 2	

(1) UE : Unité d'Enseignement

(2) L'ECTS est l'unité de crédits capitalisables et transférables dans toute la communauté européenne (European Credit Transfer System).

Demande de dossier dès février sur le site de l'IUT
www-iut.univ-lille1.fr, rubrique Candidatures.